



La décision essentielle : qui organise le déménagement ? Vous-même ou un spécialiste ?

Cette question requiert toujours une réponse individuelle, tenant compte de votre cas particulier. La décision dépend exclusivement des caractéristiques spécifiques de votre déménagement. Vous devez prendre en considération une multitude de détails.

Réfléchissez bien, voyez s'il faut demander de l'aide à votre famille et à vos amis. Seriez-vous prêts, vous-même, à aider les autres à transporter leurs meubles ? Aujourd'hui, vous et vos amis devez déjà assurer une énorme charge de travail chaque jour. Plus le jour du déménagement approche, plus votre stress est important. Souvent, les personnes qui déménagent surestiment leurs forces. Organiser soi-même son déménagement s'accompagne en effet d'une grande responsabilité dans un domaine parfaitement inconnu.

Les personnes qui vous aident à transporter vos meubles et cartons doivent impérativement être fiables et en forme. Mais souvent, la situation le jour du déménagement n'est plus du tout la même que lors des préparatifs. Certains vous ont sincèrement assuré leur aide mais ne viennent pas le jour J, pour une raison quelconque. Autre cas : une personne sur laquelle vous comptiez ne peut finalement vous aider que pendant quelques heures et doit s'en aller. Ces désistements pèsent lourd pour les autres personnes qui vous aident et pour votre famille.

Les déménageurs amateurs surestiment souvent leur condition physique et leurs capacités, et se fatiguent plus vite que prévu le jour du déménagement. Tout dure beaucoup plus longtemps que prévu, et le risque de dégâts pour vos meubles augmente. En plus, vous pouvez difficilement demander à vos amis de vous rembourser les dégâts occasionnés. En effet, l'assurance responsabilité civile ne rembourse en général pas les dommages causés dans le cadre de services d'amis. N'oubliez pas non plus les petits dégâts aux murs, dans la cage d'escalier ou sur le parquet. C'est vous qui en êtes responsable auprès du propriétaire.

Avant de prendre votre décision, posez-vous aussi les questions suivantes :

De quels outils aurai-je besoin ?

Disposons-nous de suffisamment de couvertures de déménagement ?

Avons-nous assez de sangles pour fixer les meubles ?

Qui possède des sangles pour le transport d'objets lourds ?

Quelle taille de camion dois-je louer pour que le mobilier puisse être chargé en une seule fois et ainsi éviter les trajets supplémentaires ?

Qui peut charger mes meubles et cartons dans le camion sans faire de dégâts ?

Qui peut se charger du démontage et du remontage des meubles ?

En réfléchissant bien, vous trouverez sûrement d'autres points à régler à l'avance. Ce n'est qu'après avoir pris tout cela en considération que vous pourrez prendre la bonne décision.